

# Les INFORMATIONS Syndicales

Périodique de l'Union Départementale CGT des Landes

97 place de la caserne Bosquet - Maison des Syndicats - 40000 Mont de Marsan - 05 58 06 50 70

Directeur de Publication : Jacques Corrihons

Bulletin mensuel d'information destiné aux syndiqués - 64ème année - N° 394 - juillet 2009 1.00€

Imprimé par nos soins - Inscription C.P.A.P. : 0708 S 06601



Pour la 3ème année consécutive, il n'y aura aucun coup de pouce au Smic cette année. Le gouvernement s'en tiendra à l'augmentation légale : 1,3 % soit 11 centimes de plus de l'heure et 16 euros mensuels bruts pour un salarié à temps complet. C'est ainsi que le gouvernement conçoit la justice sociale à laquelle, il appelle pourtant les gouvernements du monde. Ce sont les salariés les plus faibles et les plus démunis qui sont mis à contribution tandis que les plus hauts revenus, les dividendes sont préservés. Félicité par l'ensemble des organisations patronales, le gouvernement maintient son refus de conditionner les allègements de cotisations patronales à la signature d'accords salariaux. Il confirme ainsi sa volonté de comprimer l'ensemble des salaires vers le bas au détriment de l'emploi. La Cgt revendique une augmentation significative du Smic qui devrait progresser jusqu'à 1 600 euros et une revalorisation parallèle de l'ensemble des salaires et des grilles afin de résister à la récession, soutenir la consommation, reconnaître la valeur du travail et favoriser la justice sociale. Elle appelle les salariés à se mobiliser, dans l'unité, et sera présente tout l'été à leurs côtés dans toutes les luttes pour les salaires, l'emploi, la dignité du travail

## SOMMAIRE

Sommet Social	Page 1
Dossier retraite : une attaque frontale	Page 2
Revenu de Solidarité Active	Pages 3 à 5
Comptes de la Sécurité Sociale	Page 5
En Bref	Page 6
Comité Général de l'UD CGT Landes	Pages 7 à 8

## Sommet

### Social

**Le 1<sup>er</sup> juillet l'ensemble des confédérations syndicales représentatives et des organisations patronales était convié à un nouveau « sommet social », animé par le Président de la République en présence de 8 ministres.** La réunion était censée faire le point de la mise en œuvre des mesures prises vis à vis de la crise, notamment celles annoncées au sommet social du 1<sup>er</sup> février.

**Seul  
résultat  
de la  
rencontre :  
en  
annoncer  
d'autres !**

Le sommet avait été soigneusement préparé par la présidence de la République de façon à n'aborder les problèmes que sous un angle technique, à partir d'un document préparatoire visant à valoriser les mesures prises : un document empreint d'autosatisfaction ; L'organisation de la réunion était prévue pour éviter tout débat de fond : un seul tour de table, pas d'échanges réciproques contrairement à ce qui s'était passé le 1<sup>er</sup> février.

Malgré cette organisation, et, compte tenu de la teneur des propos du secrétaire général de la CGT (son intervention vous est parvenue hier), le Président de la République a tenté de contre argumenter, cette réaction a duré 20 minutes, c'est le seul moment où la réunion est sortie du formalisme préalablement décidé par la présidence. Quant au fond, le seul débat que

veut lancer le président de la république est celui concernant le « grand emprunt ». Pas question de s'interroger sur l'opportunité d'y recourir, comme le souhaiterait la CGT mais seulement de débattre sur son volume, ses objectifs, ses modalités. « s'il n'y avait pas l'emprunt, vous me reprocheriez mon manque d'ambition pour la rentrée » a rétorqué Nicolas SARKOZY à l'intervention de Bernard THIBAUT. Des réunions sont annoncées jusqu'à l'automne avec les ministres concernés. Visiblement, l'enjeu est aussi là de paraître occuper le terrain du dialogue, de faire que l'emprunt tienne lieu de réponses aux attentes sociales et évite le débat sur une autre politique économique et sociale.

Le MEDEF a approuvé et soutenu toutes les mesures mises en œuvre et annoncées. Visiblement le patronat ne manifeste plus d'inquiétude sur les velléités présidentielles à « refonder le capitalisme » ou promouvoir un autre partage des richesses.

Rendez vous donc dans les luttes et les rapports de forces si nous voulons que les choses changent pour les salariés, les demandeurs d'emplois et les principales orientations économiques et sociales.

# Dossier retraite

## Une attaque frontale ...

*Les diverses déclarations gouvernementales au sujet des retraites appellent quelques éclaircissements. Depuis déjà plusieurs semaines, gouvernement et patronat multiplient les interventions à propos des retraites en évoquant notamment une première échéance en 2010. A ce sujet, il semblerait que rien ne soit encore définitivement arrêté. Il s'agirait plutôt de prendre la température pour évaluer les chances de pouvoir mener à bien leurs projets dès 2010 ou plutôt d'attendre 2012. Sur le fond, il y a bel et bien une volonté partagée par le Medef et le gouvernement de procéder à une réforme beaucoup plus importante que les réformes passées, en modifiant non plus seulement les paramètres des régimes (durée de cotisation, indexation des pensions et des salaires portés au compte...), mais les régimes eux-mêmes.*

### Du nouveau ?

Les tergiversations de ces derniers jours montreraient cependant qu'il pourrait être question, dès le PLFSS 2010 (Projet de loi de financement de la sécurité sociale discuté et voté dès octobre novembre 2009) d'introduire le report de l'âge légal de la retraite et/ou de remettre en cause les majorations de durée d'assurance (MDA) pour les mères de famille, ce qui aurait des conséquences désastreuses en termes de pensions de retraite, notamment pour ces dernières.

### Des déficits qui arrivent à point nommé !!!

Les manœuvres en cours s'appuient sur la situation des comptes de la sécurité sociale, avec un déficit pour la branche vieillesse de 7,7 milliards d'euros.

Observons que le creusement du déficit (par rapport aux prévisions de la LFSS 2009) est le fait exclusif de la baisse des cotisations induite par la baisse de la masse salariale, elle-même conséquence directe de la crise actuelle et de la casse de l'emploi.

Cela conforte au passage le lien étroit entre politique de l'emploi et protection sociale.

### Pour en revenir au fond

Le but inavoué, quand à l'avenir plus ou moins immédiat, est d'écarter toute augmentation des ressources allouées aux retraites, plus généralement à la protection sociale, et donc de pérenniser sur le long terme la baisse des pensions.

En effet, si le nombre de retraités continue de croître plus vite que le nombre d'actifs, à ressources constantes (voire en baisse), il faudra diminuer le niveau des prestations.

### Suppression de la Majoration de Durée d'Assurance (MDA) pour enfant(s)

Selon le COR (Conseil d'orientation des retraites), « ... A l'âge de départ inchangé, les femmes qui bénéficient de la MDA auraient en moyenne une pension de droit propre (tous régimes) réduite de 20 % en l'absence de MDA ... ». Si on ajoute à cela que la MDA ainsi que les autres droits familiaux permettent à peine d'obtenir des durées d'assurance comparables aux hommes, et que le niveau de pension moyen des femmes est très significativement inférieur à celui des hommes, on mesure l'ampleur des conséquences qu'aurait une telle remise en cause.

### Report de l'âge de la retraite

Quelles que soient les hypothèses retenues (63,5 ans, 67 ans...), cette mesure se traduirait par une dégradation générale de la situation. L'allongement déjà effectif de la durée d'assurance requise pour le taux plein n'a pas eu pour effet un report correspondant de la cessation effective de l'activité, qui se situe toujours en moyenne entre 58 et 59 ans. La raison essentielle en est que les entreprises continuent à pousser vers la sortie les salariés de la tranche 50-60 ans. La crise n'arrange pas la situation et un des premiers effets prévisibles du report de l'âge légal de la retraite serait une augmentation significative du chômage. Cela ne contribuerait certainement pas à améliorer la situation générale de l'emploi et pourrait même devenir facteur de tension entre générations. Le report aurait aussi des conséquences dramatiques pour les salariés ayant connu la pénibilité au travail. Ils sont déjà accablés par une espérance de vie moindre et devraient, malgré la fatigue et l'usure, continuer à travailler alors que dans les faits, ils sont écartés de l'emploi bien avant 60 ans... S'agissant enfin des références aux autres pays européens, observons que l'âge légal plus tardif du départ à la retraite, dans un certain nombre d'entre eux, se traduit par un report sur des mécanismes de compensation, sur l'invalidité ou sur la maladie qui doivent, elles aussi, être financées...

### En résumé

Les derniers événements confirment la volonté du patronat et du gouvernement de s'attaquer de manière frontale à notre système de retraite. Les contours des réformes futurs se dessinent et montrent qu'en toute hypothèse est écartée durablement la possibilité de consacrer des ressources supplémentaires à la protection sociale et aux retraites en particulier. L'élément nouveau est que nous pourrions connaître une étape intermédiaire avant l'ouverture du chantier principal (réforme « systémique » des retraites) qui consisterait, via le PLFSS 2010, à reporter l'âge légal de la retraite et/ou à revoir à la baisse (voire supprimer) les majorations de durée d'assurance pour les mères de famille. L'une et l'autre de ces mesures auraient des conséquences désastreuses sur le niveau des pensions, celles des femmes en particulier, mais également sur l'emploi.

# Revenu de solidarité active

## Mesure de solidarité ou d'inégalités ?

### Introduction Agnès NATON

#### à la Journée d'étude du 15 Juin 2009

Nous vous proposons quatre objectifs pour cette journée : Un apport de connaissances. Le RSA : Qu'est ce que c'est ? Qui est concerné ? Comment ça marche ? Qu'est ce que cela va changer pour les bénéficiaires des minima sociaux, les chômeurs, les travailleurs qui ne peuvent pas vivre de leur travail.

Produire une analyse à partir de nos réalités respectives, de chômeur, de salarié, de syndicaliste, de travailleur social, d'employé de Service Public, d' élu, d'acteur de la société civile au service de l'accès aux droits de tous pour tous.

Préciser nos propositions, nos objectifs revendicatifs.

Dégager des pistes de travail à proposer aux syndicats, aux organisations professionnelles, territoriales comme utilité à prolonger la journée. Des engagements à travailler ensemble en territoire pour construire des convergences revendicatives à partir des besoins exprimés par toutes et tous.

Cette journée, vous l'avez compris sera construite par la mise en commun de nos expériences. Ecouter, partager, apprendre de l'autre, c'est s'apprendre c'est comprendre. C'est rechercher une vision d'une société avant tout « en humanité », « en solidarité », « en vivre ensemble ».

Cette dynamique de partage ouvre des possibles pour le monde du travail et les exclus du droit au travail : Les jeunes, invisibles des politiques publiques rejetés dans la précarité, les travailleurs qui ne parviennent plus à vivre de leur travail, les retraités.

Ces rencontres, ces échanges sont fondamentaux pour la démocratie, pour une société solidaire, de tous les âges. Car pauvres, précaires, exclus, les « gens de peu » savent mieux que quiconque ce que devrait être une société juste et fraternelle et jusqu'où devraient aller les efforts d'une nation pour respecter la dignité de tous ses membres.

Reconnaître à toutes et tous un savoir, une capacité contributive, une utilité, est porteuse de transformation pour un autre modèle société.

En apprenant des « gens de peu », on grandit soi pour grandir tous, afin de s'ouvrir avec le peuple des précaires, aux changements de civilisation. Le regard de notre syndicalisme est appelé en leur direction, car le risque est grand de poursuivre le développement d'un monde construit sans eux, construit contre eux.

La crise nous invite à l'urgence de la transformation. Une crise économique et sociale, certes mais aussi éthique et démocratique qui a vu en quelques jours s'effondrer un autre mur : celui de l'argent roi, du libéralisme sauvage.

A l'heure où des yeux s'ouvrent, le temps du renversement est appelé afin de ne pas se contenter de moralisa-

tion du marché, de régulation et de simple dénonciation des banquiers ripoux, des stocks options des dirigeants d'entreprises.

Car, moraliser le capitalisme est un non sens. Le capitalisme est amoral par nature. Il ne se soucie pas d'éthique, ni de solidarité, ni d'égalité et encore moins du bien être, mais de compétitivité d'efficacité et de profits.

C'est bien ce réel là, qui a trop longtemps sacrifié l'humain, le social, qui est en crise.

Crise qui comme nous le rappelle Michel Serre est de la même famille que « crible ». Ce dont il est question avec la racine cri, le crible, la critique, les critères, c'est faire la part des choses, c'est séparer ce qui vaut et ce qui ne vaut pas, les lentilles et les cailloux de nos aïeules, les concepts opérant et les lieux communs, ce que l'on garde et ce que l'on écarte. C'est une famille linguistique qui appelle à discerner et à trancher.

Avec une crise il n'y aura jamais de simple retour à la situation antérieure. La crise actuelle interdit tout maintien à l'identique.



Et si le statu quo est impossible, et le retour à l'ordre ancien illusoire et dramatique, les renversements sont donc à opérer. C'est le sens de l'engagement de la CGT depuis des mois dans la construction d'un processus de mobilisations unitaire. C'est le sens de notre engagement à ancrer des actions gagnantes sur tous les lieux de travail, dans les professions et les bassins d'emploi à partir des exigences, des revendications exprimées par les salariés eux-mêmes.

Pour la Confédération Générale du Travail, dans la somme des urgences, nous

plaidons avec force pour de nouveaux droits pour tous les salariés et un autre partage de la valeur ajoutée. Pour en finir, avec ce dogme du MEDEF sur le coût du travail qu'il faudrait sans cesse maîtriser, réduire. Au contraire la valeur travail, la valeur du travail passe par la reconquête du « bien travailler », la création de la richesse et un partage plus juste de celle-ci.

« Démarchandiser » le monde du travail, conquérir la capacité d'agir et le « pouvoir d'agir », dans une exigence de démocratie, au temps et au lieu du travail, en territoires, pour enfin repenser le travail, devient une nécessité en ces temps incertains de la négation de l'individu, de déconstruction du collectif, des modifications des modes d'organisation du travail, des nouvelles formes d'emploi, de bouleversements des temps de travail des temps de vie.

Oui, la CGT veut pousser plus en avant les enjeux du travail, de la solidarité, de la santé et du développement durable.

Nous appelons à l'exigence de transformation des situations de travail, portée par cette visée construire une société solidaire, réduisant les inégalités sociale et de santé

## PROPOSITIONS D'INITIATIVES

**Journée d'étude sur le RSA – 15 juin 2009**

**RELEVÉ DE « Le RSA : En faire l'affaire de tous »**

Les 85 participant(e)s à la journée d'étude consacrée au RSA représentants des CAF, des Conseils généraux, de l'Action Sociale, des CPAM, d'organisations territoriales et professionnelles estiment urgent de créer les conditions d'un travail de proximité, coordonné en territoires, pour informer les bénéficiaires potentiels du RSA de leurs droits, de l'analyse et des propositions de la CGT.

1 salarié sur 10 peut être allocataire du RSA, qu'il soit en emploi ou chômeur, salarié du public ou du privé, quelque soit son contrat de travail. Le 4 pages mis à disposition des organisations constitue un support utile pour diffuser cette information et aller à leur rencontre.

Tous les témoignages ont confirmé les effets pervers de la loi RSA votée, sur proposition du Gouvernement, par le Parlement dont :

✓outil supplémentaire au service des employeurs pour abaisser le coût du travail, institutionnaliser l'emploi précaire, à temps partiel dont on peut pas vivre et de refuser les augmentations des salaires ; Il constitue une grave atteinte au droit du travail des femmes, de l'égalité professionnelle

✓dévalorisation du travail avec l'instauration de nouvelles exonérations de cotisations sociales et des « primes au recrutement » ; dispositif remettant en cause les fondements de la solidarité nationale en faisant supporter l'essentiel du financement des solidarités de proximité par le contribuable et les familles (obligation alimentaire) alors qu'une réforme fiscale s'avère opportune pour répondre aux besoins sociaux.

✓Campagne visant à stigmatiser, à rendre responsables les personnes les plus en difficulté à accéder au travail de leur situation. Avec le RSA pour bénéficier de droits il faut les mériter. L'obligation d'engager des démarches pour s'insérer et retourner au travail conditionne le versement du RSA.

✓Alignement des politiques européennes en matière de minima sociaux

Les participant(e)s ont exprimé leur refus d'une société niant le principe d'un droit inaliénable à un revenu minimum d'existence décent. A ce titre, ils considèrent que les possibilités de suspension ou de radiation doivent être levées.

Ils ont dénoncé, en le démontrant, le manque criant de moyens humains et financiers et de formation des personnels dans les services qui accueillent, orientent et instruisent les dossiers. Cela nuit à la qualité du service rendu et dégrade les conditions de travail des personnels.

Ils ont confirmé la démarche et le contenu de la plateforme commune des confédérations syndicales

Ils considèrent que des mesures s'imposent comme :

**« un plan d'urgence de créations d'emplois » pour la réalisation d'un accueil et d'une mise en œuvre de qualité ;** la mise en place d'une commission départementale de recours avec la participation des organisations syn-

à partir d'une sécurisation des parcours de vie fondée sur notre système de protection sociale, et l'émergence d'une sécurité sociale professionnelle, d'un nouveau statut du travail salarié et la recherche du plein emploi.

Des fondamentaux qui ont ouvert notre ambition d'un droit au travail pour tous. Un travail source de développement, facteur d'égalités, de justice sociale cœur d'une possible émancipation et du développement durable.

C'est cette cohérence revendicative fondée sur la centralité de l'humain qui constitue notre force. Agir sur le travail, sa reconnaissance, sa rémunération sur la transformation des situations de travail. Construire de droits individuels garantis collectivement par l'Etat, le patronat, pour vivre dignement de son travail

ambitionner le droit au travail pour tous, l'accès de tous aux droits fondamentaux, c'est oser une mise en sécurité sociale et professionnelle de chacune, chacun.

ambitionner le droit au travail pour tous, c'est reconnaître à chacun ses potentiels, ses différences, c'est situer la personne au centre de son projet de vie et construire avec elle l'accompagnement personnalisé, social, professionnel, nécessaire à la sécurisation de son parcours professionnel. C'est à partir de ces déterminants que la CGT s'est investie dans les travaux du Grenelle de l'insertion, mais aussi dans les négociations sur l'assurance chômage, la Formation Professionnelle, le chômage partiel, le portage salarial, le stress au travail et actuellement sur l'avenir des services de santé au travail.

Le RSA ne peut-être vertueux, un outil au service de la lutte contre la pauvreté que s'il s'inscrit dans un ensemble de politiques publiques propres à lever tous les obstacles à la reprise d'emploi, en renforçant l'accompagnement social et professionnel, la mise en synergie des acteurs en territoire. Cette visée appelle volonté politique, des moyens humains, financiers, logistiques importants pour toutes les institutions publiques, les organismes, le Service Public de l'emploi, les travailleurs sociaux qui vont recevoir les personnes, instruire les dossiers et procéder à l'accompagnement.

La lutte contre la pauvreté et l'exclusion passe également par l'accès aux services publics et par l'effectivité des droits fondamentaux. Nous le savons, les incitations financières, seules, ne suffisent pas. Les problèmes de santé, de logement, de garde d'enfants, de transports, d'absences ou d'inadaptation des qualifications constituent des obstacles essentiels à la reprise d'un emploi.

Or, les restrictions budgétaires ont conduit à des suppressions de personnels et de lieux d'accueils des prestataires, à une réduction de structures d'accueil de la petite enfance, de logements sociaux et très sociaux..... Les moyens des conseils généraux ne permettent déjà plus de répondre aux demandes sociales qui ne cessent de se multiplier ; Les CAF, Pôle Emploi explosent déjà sous l'afflux des salariés victimes de la crise ;

L'inscription des bénéficiaires potentiels du RSA va aggraver une situation dramatique. Selon une étude de la CNAF et de la Dares, le nombre de bénéficiaires du RMI est en hausse pour la première fois depuis trois ans. Le nombre de chômeurs qui ne sont ni indemnisés ni pas le régime d'assurance chômage, ni par le régime de solidarité a progressé de 9,6 % en un an. La reprise d'emploi des plus démunis est fortement affectée par la crise économique : le taux de retour a « presque été divisé par deux » entre mai 2008 et mars 2009.

## Le R.S.A une Prestation subsidaire

### qui concerne :

Personne âgée de plus de 25 ans ou ayant à charge un ou plusieurs enfants (CASF, art. L.262-4 modifié)

*Sont exclues les personnes en congé parental, sabbatique ou sans solde ou encore en disponibilité*

### qui remplace :

2 minima sociaux : R.M.I. et A.P.I.

3 mécanismes d'intéressement :

Prime forfaitaire de retour à l'Emploi

Prime de retour à l'emploi

l'intéressement temporaire

## Dépôt et instruction des demandes de RSA

à titre gratuit et au choix du demandeur

Services départementaux

C.C.A.S. et C.I.A.S.

C.A.F. et C.M.S.A.

Associations ou organismes agréés

Pôle emploi

*Obligation d'informer les personnes de leurs droits et devoirs*

dicales et des associations ;

Ils ont constaté que de nombreuses initiatives étaient d'ores et déjà engagées pour peser sur les conditions de mise en œuvre du RSA, gagner des droits s'inscrivant dans la construction d'une sécurité sociale professionnelle et permettre aux personnels des institutions concernées de déployer un service public de qualité. Ils proposent aux organisations professionnelles et territoriales de se saisir du pacte territorial de l'insertion, inscrit dans la loi RSA et politiques d'insertion pour participer à l'élaboration du programme départemental d'insertion dans l'emploi durable. Ils estiment que les négociations d'entreprise, de branche, interprofessionnelle en territoire doivent participer à rendre effectif le droit au travail, l'accès à l'emploi de qualité pour tous.

La fiche repère revendicative confédérale n°7 Bis « Pour le droit à un parcours personnalisé et sécurisé d'accès à un emploi de qualité » est un outil au service de cette démarche de conquête, de sécurité sociale professionnelle, d'un statut du travail salarié. Ils suggèrent aux organisations professionnelles et territoriales de débattre de ces questions dans leurs instances de direction. Ils considèrent aussi utile de réunir, dans les territoires, les syndicats de toutes les institutions ayant à connaître du RSA avec les comités des privés d'emplois et de dégager avec eux les initiatives pour s'adresser aux salariés concernés, élaborer avec eux les revendications et les formes d'expressions les plus efficaces pour les faire aboutir. Le réseau associatif constitue, dans cette démarche, un appui estimable. Le 7 octobre prochain, la CES appelle à une journée de mobilisation autour du « travail décent » ; une perspective d'expression solidaire pour faire résonner notre exigence du droit au travail pour tous.

## Comptes de la Sécurité sociale

### Les assurés ne sont pas coupables

Le déficit de la Sécurité sociale s'aggrave.

La Sécurité sociale subit financièrement les conséquences négatives des suppressions massives d'emploi, de la précarité, de la pression sur les salariés. Ceux qui ont fait le choix de privilégier la financiarisation de l'économie au détriment du social portent une lourde responsabilité dans la crise et dans la dégradation des comptes de la Sécurité sociale.

Les salariés sont victimes de ces choix qui ont aussi des répercussions sur leur santé car leurs conditions de vie au travail et hors travail sont devenues plus dures, plus pénibles et plus incertaines. Dans ce contexte, la campagne menée sur les arrêts de travail « injustifiés » est indécente.

Elle vise, comme ce fut le cas déjà par le passé, à culpabiliser les assurés sociaux pour préparer les esprits à de nouveaux sacrifices. Déjà, lors du congrès de la Mutualité Française, le Président de la République, a évoqué le problème causé par les affections de longue durée.

La tentation de désengager le régime obligatoire de la Sécurité sociale, de leur prise en charge pour en transférer une partie sur les organismes complémentaires, n'est pas nouvelle.

La menace est donc réelle.

La CGT appelle les salariés, les assurés sociaux, à se mobiliser pour empêcher toute velléité d'utiliser la crise pour remettre en cause la Sécurité sociale.



## **Le dimanche c'est pour nous**

**Déjà plus de 110 000 pétitions !**

Le 30 juin plus de 300 salariés se sont rassemblés devant le Ministère du Travail pour le maintien du repos dominical à l'appel de la CGT. En quelques semaines, ce sont 110 451 signatures de pétitions qui ont été réunies et remises au représentant du ministre. Après un premier dépôt de 12 000 signatures puis le 4 juin un second dépôt globalisant 50 000, c'est aujourd'hui plus de 60 000 signatures qui sont remises. Cette initiative s'accompagne de plusieurs dépôts de pétitions dans les départements. Ces actions, dont la montée en puissance s'accélère, démontrent l'intérêt que portent les salariés à maintenir le dimanche comme jour de repos commun à tous.

Le dimanche appartient et doit continuer à appartenir aux salariés. La semaine prochaine doit s'ouvrir à l'Assemblée Nationale le débat sur la proposition de loi visant à étendre le travail du dimanche. Si elle était votée, ce serait un recul social et sociétal. Une nouvelle brèche s'ouvrirait pour généraliser le travail du dimanche. Ce projet va à l'encontre de la volonté affichée par le président de la République en matière de création d'emploi dans cette période de crise. Alors que les plans sociaux et les licenciements se multiplient, que les chiffres du chômage explosent, il y a urgence à répondre aux attentes des salariés autrement que par des dérèglementations.

La CGT invite les salariés à continuer à signer largement la pétition, à décider d'initiatives dans les entreprises durant la période d'été.

## **La lutte aux côtés des travailleurs sans papiers continue plus que jamais**

Depuis le 15 avril 2008, la Cgt s'est activement et avec opiniâtreté engagée aux côtés des milliers de travailleurs sans papiers qui, avec courage et détermination, se sont mis en grève pour arracher leur régularisation. Cette lutte a déjà permis à plus de 2000 salariés dont plus de 500 salariés de très petites entreprises de voir leur situation administrative réglée positivement et pour beaucoup, d'obtenir une remise à niveau de leurs conditions de travail et de leur salaire. D'autre part, les travailleurs sans papiers avec 5 ans de présence sur le territoire et 12 mois d'activité salariée, y compris ceux embauchés en tant qu'intérimaires, sont maintenant régularisables. Le ministère de l'Immigration, sous la forme de « télégrammes » en date du 29 octobre et du 15 décembre 2008 et d'un relevé de conclusions en date du 2 décembre 2008, a donné des directives en ce sens aux différentes préfectures comme aux directions départementales de l'emploi et de la formation professionnelle. Or à ce jour, ces directives sont interprétées de manière restrictive et arbitraire et de fait pas appliquées. Nous n'aurons pas la naïveté de croire que cet état de fait ne dépende que des préfectures. Il est clair que de nombreux employeurs, et particulièrement les grands donneurs d'ordres adeptes de la sous-traitance en cascade, préfèrent continuer à utiliser des salariés non régularisés, parce que totalement flexibles. Il est clair que le gouvernement s'accommode de cette situation. Cette situation de blocage crée beaucoup de tension et de crispation. Elle a aussi contribué à ce que les instigateurs de l'occupation de la Bourse du travail de Paris diffusent l'idée qu'entraver le fonctionnement de la plus importante structure de la Cgt engagée dans cette lutte, pouvait permettre la régularisation de leurs adhérents. Face au gouvernement et au patronat, la Cgt et ses organisations sont bien décidées à poursuivre la lutte engagée, pour permettre aux travailleurs sans papiers, nombreux au sein de leur entreprise, ou seul, avec des feuilles de paye ou pas déclarés, puissent accéder au statut de salarié à part entière et cessent d'être les instruments de ces « délocalisations sur place » encouragées par les politiques néo-libérales. Dans l'immédiat, nous interpellons solennellement le gouvernement et les employeurs. Il est grand temps d'en finir avec les tergiversations : l'ensemble des dossiers de régularisation par le travail déposés par la CGT avant le 16 octobre 2008 quel que soit le département doivent être étudiés et réglés positivement au plus vite. Les salariés, qui satisfont aux premiers critères définis par le ministère de l'immigration lui-même doivent voir leur demande de régularisation aboutir, sans que de nouvelles exigences ne leur soient opposées.

## **SMIC**

**Le Gouvernement doit décider une revalorisation significative du SMIC**

L'INSEE vient d'annoncer une baisse des prix de 0,3 % sur un an. Cette situation inédite depuis 1957 résulte essentiellement de la baisse importante des produits pétroliers (- 17 %). Fort de cet élément et des conclusions du rapport du groupe d'experts qu'il vient de nommer dans cet objectif, le gouvernement a déjà annoncé qu'il ne déciderait pas d'un coup de pouce lors de la revalorisation du SMIC qui interviendra le 1er juillet.

La CGT s'insurge contre cette nouvelle manifestation de l'injustice sociale flagrante qui tient lieu de politique sociale à ce gouvernement. Tandis que les rémunérations des dirigeants d'entreprise atteignent des sommets injustifiables, que les employeurs continuent à bénéficier de 30 milliards d'euros annuels d'allègements de cotisations sociales sans contreparties, mesure qui à la fois grève les finances publiques et maintient 50 % des salaires du privé à moins de 1 500 euros par mois, le gouvernement fait reposer sur des millions de salariés faiblement rémunérés, souvent en emploi précaire et partiel, l'essentiel du poids de la crise.

Non seulement l'augmentation significative du SMIC n'est pas contraire à l'emploi mais elle est de nature à favoriser la sortie rapide de la récession. C'est pourquoi la CGT agit pour la revalorisation du SMIC à 1 600 euros et la répercussion de cette augmentation sur les grilles et les salaires.

# Comité Général

## Union Départementale CGT des Landes

### 49ème Congrès Confédéral : À chaque syndiqué, son débat !

Le syndicalisme est un des acteurs de la transformation sociale. Il est attendu pour garantir à chacune et à chacun, à toutes et à tous l'accès aux droits fondamentaux par la création de richesses et leur juste répartition, pour répondre aux besoins des populations dans une logique de développement humain durable du pays et du monde. La crise du capitalisme et la financiarisation à outrance de l'économie que nous traversons conduit à l'explosion du chômage, à la régression des niveaux de vie du plus grand nombre, à de fortes inquiétudes pour le lendemain. Depuis trente ans, les inégalités, la pauvreté et la précarité n'ont cessé de croître. Un Français sur deux craint de basculer dans l'exclusion. Le chômage, l'insécurité sociale, le développement des politiques coercitives contribuent à faire accepter la dégradation des normes de l'emploi, les mises en concurrence entre salariés, entre générations. La dignité humaine, les fondements de la démocratie sont en cause. Au nom de l'individualisme, du libre entrepreneuriat, les mises en compétition deviennent la règle des réformes des systèmes sociaux, économiques et politiques en France, en Europe et dans le monde.

Notre système de protection sociale solidaire, destiné à garantir collectivement les risques de chacun, tout au long de la vie, est soumis à de fortes déstructurations. La Sécurité sociale est remise en cause dans son existence et menacée dans sa conception. Le désengagement de l'État, les déréglementations des Services publics mettent à mal le principe de l'égalité d'accès aux droits pour tous. Patronat et gouvernement tentent de brouiller les valeurs de notre société solidaire du « vivre ensemble » pour préserver leurs intérêts. Ce rêve d'un capitalisme totalement libéral, d'une marchandisation de toute activité humaine se heurte à la crise d'un système économique, financier, d'une conception du modèle social à bout de souffle.

Les jeunes, les retraités, les privés d'emploi, les femmes et les travailleurs précaires subissent avec la plus grande violence les conséquences de ces logiques ultralibérales : taux de chômage élevé, niveaux de rémunération resserrés, degré de surexploitation ou impasse pour l'avenir.

La Cgt, par son influence et son statut de première Confédération syndicale, a naturellement une responsabilité particulière dans la bataille contre ces orientations. Elle a l'ambition de l'assumer par un plus large déploiement de toutes ses organisations, une coopération plus

### LE COMITE GENERAL

se tiendra

le 1er septembre 2009

à 9h00

Salle Maroc – Morcenx

#### Ordre du jour

- Situation économique et sociale : pour une rentrée offensive
- 49<sup>ème</sup> congrès confédéral

intense entre elles afin d'améliorer son activité sur chaque lieu de travail où elle est présente et d'étendre son périmètre d'activité là où elle n'est pas.

La Cgt est la force des salariés qui leur permet de libérer leur parole et de s'organiser collectivement. La mise en

mouvement du plus grand nombre est une condition pour conquérir des droits en réponse aux besoins individuels et collectifs.

La Cgt veut construire les rapports de forces permettant de gagner de nouveaux droits pour intervenir dans la gestion de l'entreprise, créer de nouveaux lieux de dialogue social et de négociations pour que vivent démocratie et progrès social. Par son action,

ses propositions alternatives aux politiques actuelles, la Cgt entend créer les conditions d'une nouvelle dynamique syndicale, indispensable pour permettre aux salariés de France, d'Europe et du monde d'imposer les changements indispensables dans les systèmes de production, d'échange et de consommation. En promouvant la solidarité pour un développement humain durable, la conquête et l'enracinement des droits et protections des salariés, le renouveau de la représentativité, de la négociation et de la démocratie sociale, la Cgt s'engage résolument dans un syndicalisme de transformation sociale, rassemblé et rassembleur, dans l'entreprise, le territoire, la branche, le pays, l'Europe et le monde. C'est le sens, par exemple, de l'action opiniâtre menée par la Cgt pour la régularisation administrative des « sans papiers » et particulièrement des salarié(e)s. La lutte qu'ils ont initiée en avril 2008 et qui se poursuit avec la Cgt et plusieurs associations, a déjà permis de voir nombre de ces travailleurs recouvrer leurs droits et sortir de l'ombre pour lutter aux côtés des autres salariés. La cohérence de cette démarche nécessite un engagement au plus



# Comité Général

## Union Départementale CGT des Landes

près des salariés dans le respect de la place de chacune et de chacun pour répondre aux besoins individuels comme aux aspirations collectives. C'est bien l'objectif que poursuit la Cgt en s'engageant avec détermination dans le développement d'un syndicalisme « d'adhérents » reposant sur le développement de la syndicalisation, d'une vie syndicale active et démocratique permettant à chaque syndiqué d'être pleinement impliqué dans l'organisation. La Cgt doit aussi opérer les transformations nécessaires pour être vraiment la Cgt « ouverte à tous les salariés, femmes et hommes, actifs, privés d'emploi et retraités, quels que soient leur statut social et professionnel, leur nationalité, leurs opinions politiques, philosophiques et religieuses » (Article 1 des statuts de la Cgt). La conquête des droits des salariés, de la démocratie sociale de transformations sociales nécessite la construction et le renforcement d'un rapport de forces durable. C'est tout le sens des efforts réalisés par la Cgt pour contribuer à la constitution d'un front uni des organisations syndicales, à tous les niveaux. Ainsi, les actions impulsées par les huit organisations syndicales de salariés, le contenu de leur plate-forme revendicative commune, les mobilisations impressionnantes réalisées témoignent de la capacité du monde du travail à se rassembler et agir sur des objectifs communs pour construire un rapport de forces durable et faire valoir que nous sommes la solution face à leur crise.



## Extrait des statuts COMITE GENERAL

### ARTICLE 34

Entre deux Congrès, sur convocation du Secrétaire ou de la CE, le COMITE GENERAL de l'UD doit se réunir au moins une fois par an et exceptionnellement chaque fois que les circonstances le nécessitent.

Il a pour rôle le contrôle de l'orientation définie par le Congrès de l'UD et de la Confédération. Il contrôle également l'administration de l'UD.

Il pourvoit au remplacement d'un membre de la CE radié, renvoyé ou démissionnaire.

### ARTICLE 35

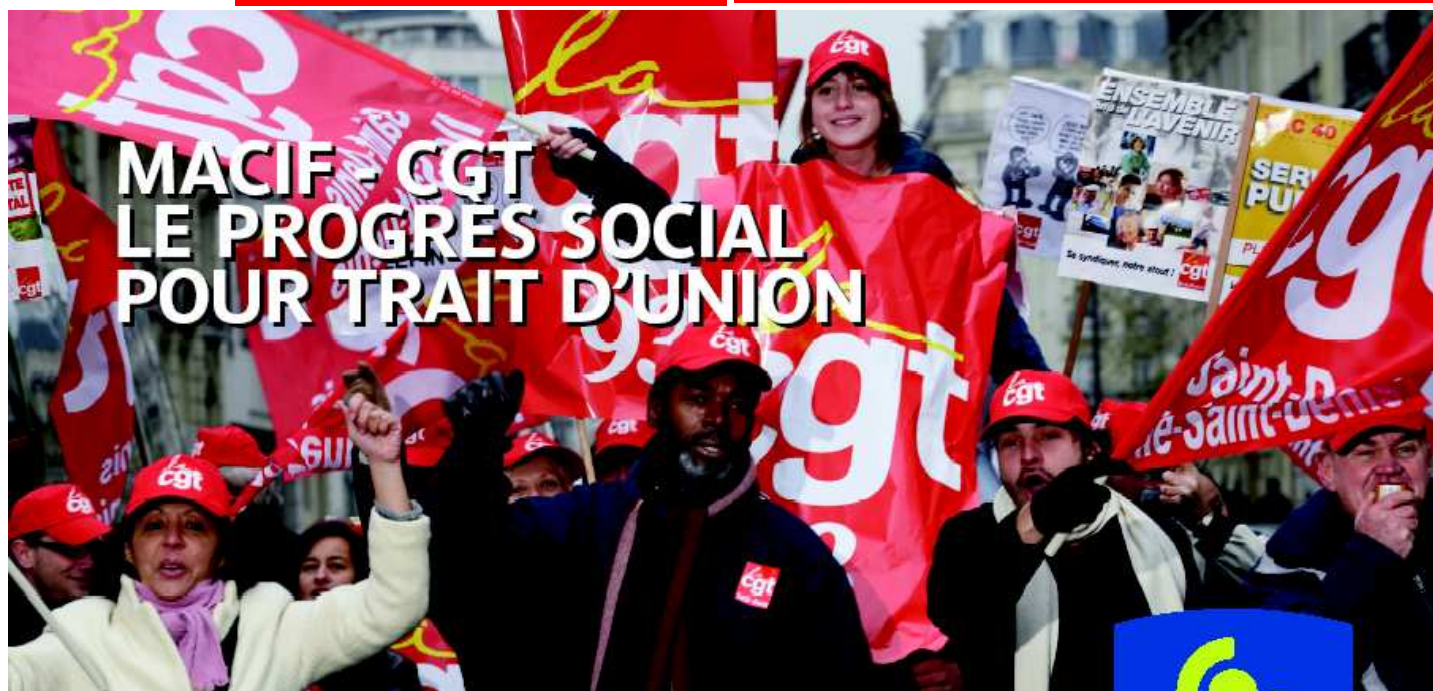
L'ordre du jour du Comité Général et la date retenue pour la réunion de celui-ci sont fixés par la CE. Sauf dans les cas exceptionnels, ils devront être portés à la connaissance des syndicats un mois avant la date fixée de sa réunion.

**Le Comité Général de l'UD est composé au minimum d'un délégué par tranche de 10 syndiqués par syndicat, section des syndicats départementaux ou nationaux adhérents à l'UD.**

Les Unions Locales, constituées statutairement, ont droit à un délégué. Les Unions de syndicats ou Comités de coordination de syndicats ont également droit à un délégué.

Les décisions sont prises à la majorité absolue des membres présents.

[www.cgt-landes.org](http://www.cgt-landes.org)



### Notre engagement : vous faciliter l'action militante

- Assurer les Militants
- Assurer votre Comité d'Entreprise
- Défendre les Militants
- Gérer votre Trésorerie
- Assurer votre Syndicat

Vous souhaitez en savoir plus ?  
[partenariat@macif.fr](mailto:partenariat@macif.fr)

